

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Protocole de la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin. 1833-1869 1837

1 (4.7.1837)

1837

Session de Juillet

N° I

PROTOCOLE.

de la Commission Centrale pour la navigation du Rhin.

En présence de M. M. les Commissaires suivans

Pour Bâle, de M^r le Baron d'Andlau.

„ Bavière, „ M^r de Nau.

„ France, „ Engelhardt.

„ Hesse, „ Verdier.

„ Nassau, M^r le Baron de Knievelin.

„ les Pays Bas, M^r Puhr.

„ la Prusse, „ Westphal.

Majence le 4 Juillet 1837.

§ I

Le Président d'âge: En ouvrant la Session actuelle, je me fais un devoir de rappeler au souvenir de la Commission notre Collègue de Prusse, Monsieur de Schütz, Conseiller intime de Finances, que la mort nous a enlevé.

Les qualités personnelles, son zèle et son concours aux travaux de notre mission resteront toujours présents à notre mémoire.

La Majesté le Roi de Prusse ayant nommé pour son successeur Monsieur Westphal, Conseiller Supérieur Intime de Régence, j'ai l'honneur de communiquer à la Commission les plein-pouvoirs du nouveau Commissaire. La réputation qui le devance nous donne la certitude, que la perte, que nous avons faite, sera dignement réparée.

Lecture faite des dits plein-pouvoirs, desquels copie certifiée sera déposée aux archives pour l'original être rendu au titulaire, le Président invita le nouveau Commissaire à prendre place, en ajoutant, que comme doyen d'âge de la Commission il s'empressait d'être le premier à se recommander à sa bienveillance collégiale.

Après.

Après quoi le nouveau Commissaire de Prusse s'exprima ainsi:
"En me recommandant avant tout à votre bienveillance
collégiale, je sens que je n'ai à mettre en regard des mérites
de mes prédécesseurs et de mes Collègues actuels, que les dispositions
les plus sincères à me ranger à l'opinion reconnue la meilleure,
et à m'associer franchement à toutes les propositions propres
à seconder les intérêts du commerce, envisageant toujours
comme telles les propositions qui tendent à concilier toutes
les parties de manière à ne chercher que dans le bien-être
général l'intérêt d'un chacun."

En même temps je remercie mes très honorables Collègues
de la complaisance, dont ils ont bien voulu user à mon
égard, en remettant jusqu'à ce jour le commencement
de nos travaux."

Les autres Commissaires

déclarent partager sincèrement les sentimens exprimés par
le Président d'âge au Sujet du décès de leur très honorable
Collègue de Prusse, Monsieur de Schütz.

Ils expriment ensuite le désir d'obtenir à leur tour la
confiance de son successeur, en ajoutant, que c'est avec plaisir qu'ils
ont trouvé dans les dispositions qu'il vient de manifester, le but
de leurs propres intentions et de leurs efforts.

§ II.

Sur sept bulletins le sort a désigné comme Président
de la Session actuelle le Commissaire de Prusse et
celui des Pays Bas s'est chargé, d'après le désir de ses
Collègues, des fonctions mentionnées au N^o Article de
l'art. 91 du Traité.

§ III

Expédition du présent protocole sera communiquée à
l'Inspecteur en chef pour son information, en l'invitant
à présenter ses rapports.

/ Sig/ d'Andlaw, de Nau, Engelhardt, Verdier,
de Kwiertlein, Ruhr, Westphal.

Pour expédition conforme

Le Président de la Commission-Centrale.

W. M. S.
J. H. P.

Anlage zu dem Protocoll vom 4^{ten} July 1837.

Nachdem durch den vor Kurzem erfolgten Tod des Königlichen Provinzial Steuer-Directors und wirklichen Geheimen Ober-Finanz-Raths Herrn von Schütz die Stelle eines Königlich-Preussischen Bevollmächtigten bei der Rhein-Schiffahrts-Central-Commission erledigt, und das dies-fällige Commissorium dem Königlichen Geheimen Ober-Regierungs-Rathe Herrn Westphal übertragen worden ist, wird letzterer hierdurch bevollmächtigt, an den Verhandlungen der Central-Rhein-Schiffahrts-Commission, Namens und im Auftrage des Königlich-Preussischen Gouvernements, Theil zu nehmen.

Des zur Urkund ist gegenwärtige Vollmacht mit dem Königlichen Insiegel versehen worden.

Berlin den 28^{ten} May 1837.



Königlich-Preussisches Ministerium der auswärtigen
Angelegenheiten.

Im Allerhöchsten Auftrage
der Königl. wirkliche Geheime-Rath
gez. von Jordan

Für gleichlautende Abschrift
der Königlich-Preussische Bevollmächtigte
bei der Rhein-Schiffahrts-Central-Commission.
Westphal

Vollmacht,

für den Königlichen Geheimen
Ober-Regierungs-Rath Herrn Westphal
zur Theilnahme an den Verhandlungen
der Rhein-Schiffahrts-Central-Commission.